



Section de Meurthe et Moselle

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 11 JUILLET 2017

AVIS DE SIROCCO sur le CHSCT C'est pas le FOEHN dans les Services

Suite aux propos liminaires de Solidaires Finances, sur la protection des personnels en période de fortes chaleurs Mr Saillard nous répond qu'il ne sait pas trop quoi nous répondre en estimant toutefois que les mesures nécessaires ont été prises.

Soit aménagement des horaires et réapprovisionnement des Oasis.

A notre grande satisfaction, Mr le Président nous rappelle que le droit de retrait existe.

Nous estimons que toutes ces mesures ne sont pas suffisantes d'autant plus que ces périodes de fortes chaleurs sont récurrentes et que le CHSCT est tout à fait compétent pour se saisir à titre préventif de ce problème. Mr Saillard en prend note.

A la Dircofi-Est à défaut de fontaines à eaux, les agents sont tributaires des approvisionnements aléatoires des bouteilles d'eau (tiède). Il semblerait que cette direction n'ait pas inventé l'eau chaude. Un bilan des stores défectueux et des bureaux sans stores va être effectué. La préconisation de M Spettel est d'installer des stores réfléchissants. Espérons qu'ils ne soient pas les seuls à réfléchir.

Avis sur le PAP du Commissariat aux ventes (Plan Annuel de Prévention)

Un vote unanime sur celui-ci a été émis. Solidaires Finances dépose une réserve sur les tâches principales de ventes domaniales aux enchères ouvertes à des organismes privés. Le loup est dans la bergerie.

Enquête sur l'Insee

Le dépouillement des réponses au questionnaire envoyé à tous les agents du site de l'INSEE Nancy a été effectué. L'état des lieux a conduit à la rédaction d'un rapport d'enquête sur les conditions de travail. Celui-ci, après finalisation sera présenté au prochain CHS pour approbation, notamment des préconisations permettant d'améliorer la vie au sein de cette administration.

Néanmoins, nous rappelons que ce droit d'enquête ne doit pas se substituer à la demande d'expertise demandée par l'intersyndicale. Cette demande est d'ailleurs toujours en souffrance dans l'attente d'une réponse ministérielle, qui se dédouane de tout délais légaux. Quand on vous dit que le chef doit montrer l'exemple...

Transfert de la BRF (Brigade Régionale Foncière) à la BNIC (Brigade Nationale d'Intervention Cadastre)

Ce transfert devait être soumis à l'avis du CHSCT (article 57), Mr Saillard n'est pas de cet avis.

Solidaires Finances considère que cette réforme se fait de manière précipitée, alors qu'il n'y a pas de service RH au SDNC (Service documentation National du cadastre). Plusieurs questions restent en suspens, les frais de déplacements et indemnités des géomètres, l'organisation du travail à distance. Solidaires Finances souhaite exprimer son avis défavorable, compte tenu de l'accroissement des RPS et du risque routier, de la gestion RH déplacée au niveau national et du manque de préparation de ce transfert. Ainsi, l'extension de la compétence géographique et technique des agents de la BRF se fera sans programme de formation en rapport.

Réorganisation des services en charge des missions domaniales et de la politique immobilière de l'État

Solidaires constate que la charge de travail de la Meuse n'est pas prise en compte dans le nouveau schéma. La charge de travail doit être évaluée de manière précise en 2018, afin d'ajuster les emplois en conséquence. D'autre part, si le délai de 30 jours pour le rendu d'une évaluation est dépassé, ce sera assumé.

Nous sommes en total désaccord avec cette réorganisation sur le fond, sur le calendrier et jusqu'aux modalités de mise en œuvre.

Pour Solidaires Finances, il faut accorder d'office aux agents des Domaines un droit systématique d'option prioritaire ou au contraire de désistement sur chacun des mouvements 2017 et 2018.

Nous sommes opposé par principe aux postes à profil et nous ne pouvons cautionner un système qui impose un profil et un délai de séjour de 3 ans, y compris à des collègues qui exercent déjà la mission.

Solidaires Finances Publiques revendique l'attribution à tous les agents des Domaines d'un régime indemnitaire de type Direction Nationale Spécialisée, d'un niveau supérieur à celui de toutes les garanties existantes pour en finir avec les disparités précaires.

Concernant les missions, la sécurisation des procédures mérite mieux que les outils normatifs et réducteurs du travail ? Cela ne doit pas se faire contre les agents mais avec eux.

La question de la polyvalence ou de la spécialisation se pose avec les pôles PED et PGD . Elle aura forcément un impact sur les SDL, et à terme sur l'ensemble des missions domaniales.

En tout cas, les évaluateurs sont à nouveau en première ligne, avec 11 suppressions, des périmètres à géométrie variable, avec consigne de faire plus d'évaluation du bureau.

Pour Solidaires Finances, nous ne sommes pas d'accord pour dilapider des deniers publics au profit de multinationales de la banque-assurance.

Notre position est claire : acquérons nous mêmes les compétences nécessaires, formons utilement les agents. Nous dénonçons le désengagement global du service public aux collectivités.

Les contentieux toujours non réglés, un véritable dialogue sur les missions non ouvert, la formation, la gestion et l'avenir des Domaines victimes d'un flou artistique, c'est pourquoi Solidaires Finances émet un avis défavorable sur la réorganisation des services en charge des missions domaniales et de politique immobilière de l'État.

Propositions de projets à financer

Mise à jour des DTA : prévention du risque amiante. la mise à jour est nécessaire afin d'intégrer tous les travaux intervenus récemment dans les bâtiments. Solidaires, CGT et CFDT considèrent que c'est une obligation de l'employeur et qu'il doit donc le financer. FO serait pour un co-financement. Projet refusé.

Tous les autres projets ont été acceptés (fontaines à eau, ventilateurs climatiseurs, matériel ergonomique).

Questions diverses

Quid de l'arrivée et du stockage des documents dans le pôle domanial ??? Ce service devrait s'agrandir .OU ????

Solidaires Finances demande que la Dircofi communique au CHSCT les fiches de CVT. D'autre part, elle demande la communication par la DDFIP des résultats de l'EDD qui s'est tenu à la BCR. M. Sauvage prévoit la communication aux participants puis l'établissement d'un plan d'action dont le CHSCT sera informé.

« Il peut tout de même arriver que le plaisir de donner soit à l'autre soit moins grand que celui de lui donner à boire » Robert Mallet.

